

A.E.B. G.F.
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Gutenberg Z.A
85470 BRETIGNOLLES SUR MER
922 639 067 RCS LA ROCHE-SUR-YON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 10 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 10 février,

Au siège social,

Les soussignés :

- Monsieur Freddy GUILLET, demeurant 13 rue des Bardanes 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX,
- Monsieur Gwenaël VERONNEAU, demeurant 14 rue du Moulin, La Chapelle Achard 85150 LES ACHARDS,

Gérants de la société A.E.B. G.F., société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales, rappellent que :

- suivant acte sous signature privée en date à LES ACHARDS du 4 février 2025, Madame Florence VERONNEAU a cédé à Monsieur Freddy GUILLET l'intégralité des dix parts sociales lui appartenant dans la Société, numérotées de 1 à 10,
- suivant acte sous signature privée en date à BRETIGNOLLES SUR MER du 10 février 2025, Monsieur Gwenaël VERONNEAU a cédé à Monsieur Freddy GUILLET neuf parts sociales lui appartenant dans la Société, numérotées de 11 à 19,
- les associés ont décidé que sous réserve de la réalisation de ces cessions, l'article 6 des statuts serait complété et l'article 8 des statuts serait de plein droit modifié par les dispositions suivantes, à compter du jour de la signification dudit acte à la Société par acte extrajudiciaire, ou du dépôt d'un original des actes de cessions au siège social,
- en conséquence, l'article 6 des statuts a été complété et l'article 8 des statuts a été modifié conformément à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 novembre 2024,
- un original des actes de cession ont été déposés au siège social le 10 février 2025, contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, ils constatent que la modification statutaire susvisée est devenue définitive à la date prévue, soit le 10 février 2025, jour du dépôt de l'acte au siège social.

De tout ce que dessus, les gérants ont dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

Freddy GUILLET

Gwenaël VERONNEAU

